



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 26 OCTOBRE 2016

Membres du comité directeur présents :

Maxime DALMON – Xavier DYVOIRE - Philippe LEGEAY - Jean Manuel RIBEIRO -
Delphine SIGAL – Laurence TELUOB

Absent excusé : Guillaume BARBE

Absent : Anthony LEGEAY

Représentants des clubs présents :

Florence FARENC (Aviron Agathois), Cécile CARDUNER (Aviron Mézois), Didier
COUTANT et Nanée CHAHINIAN (Poids d'Interrogation), Philippe CADIOT (Aviron Club
Biterrois), Maria Pierre ANDRE et Claude TRONEL (Montpellier aviron UC), Maxime
DALMON (Aviron Sétois), Philippe LEGEAY (Aviron Club du Bassin de Thau)

Invité : Sylvain AGIER

1- Vérification des pouvoirs et du quorum pour délibérer

Clubs représentés :

ACBT (3 voix) – AGDE (5 voix) – BEZIERS (3 voix) – LA GRANDE MOTTE (7 voix) –
MEZE (1 voix)-MONTPELLIER (4 voix) – POIDS INTERROGATION (1 voix) – AVIRON
SETOIS (7 voix)

Clubs non représentés : BALARUC (2 voix) – CARNON (6 voix)

QUORUM : 20 Voix

Clubs présents : 31 Voix

L'assemblée générale extraordinaire peut se tenir

2- Rappel de l'objectif de cette assemblée générale extraordinaire

Il s'agit de modifier les statuts pour plusieurs raisons :

- Un changement d'adresse : Maison départementale des sports Nelson Mandela – ZAC
PierresVives, 66 esplanade de l'Égalité 34080 Montpellier ;
- La mise en adéquation des statuts avec les nouvelles licences : Licences Indoor, Bacs
Fixes et les différentes licences Découvertes



FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
Comité départemental 34



Le projet de nouveaux statuts a été envoyé aux membres du comité directeur le 9 septembre 2016. Il a été envoyé aux clubs le 15 octobre 2016.

Après échange avec la salle, les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

La secrétaire
Delphine SIGAL

Le Président
Maxime DALMON